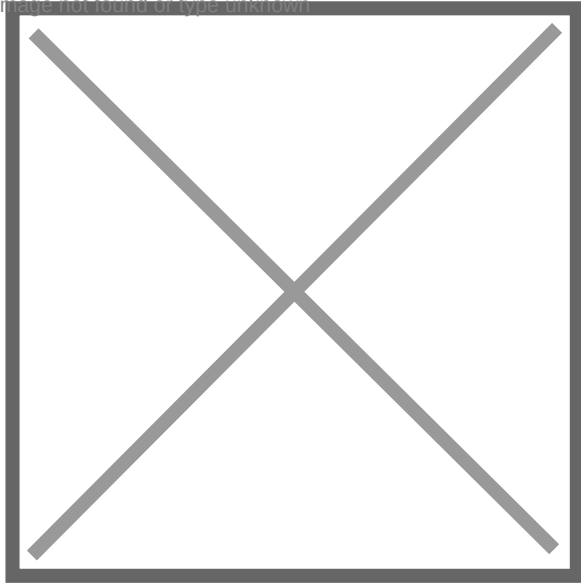


Image not found or type unknown



Encaissement de la caution

Par **laurine**, le **10/06/2008 à 20:38**

Bonjour, nous avons trouvé une petite maison à louer qui nous plait. Nous allons rentrer dans les lieux au 1er Août soit dans un peu plus d'un mois et demi. L'agence prépare le bail pour le 1er juillet (c'est une collocation nous sommes 2 à devoir signer + 2 cautionnaires dc ça risque de pendre un peu de temps) et souhaiterais encaisser le chèque de caution à ce moment là. Je sais que c'est une garantie ms peut on repousser la date d'encaissement à la date d'entrée ds les lieux ou vers le 22 juillet, ou du moins qu'une partie ou sont ils en mesure d'exiger de l'encaisser???

merci d'avance.

laurine